

[Text]

treaties? Should they be settled now, should they be settled some time in the future, or just what procedure would you recommend in this regard?

Mr. Orange: Mr. Chairman, in reply to Mr. Marchand's question, there is no doubt that there are outstanding obligations to be resolved within the framework of Treaties 8 and 11. There were proposals as long as 12 years ago of a settlement which was rejected subsequently, rightly or wrongly, by the government. How you resolve the settlement of the treaties, which I think may be the first step, hopefully, in developing a better rapport between the peoples who live in the north, is to enter into negotiations and discussions to determine just what the position of the treaty Indian people is at the present time and how they want to resolve this? It is very simple to say, for the benefit of the members of the Committee, that the unresolved issue is the question of land settlement. The treaty suggests that there be approximately one square mile of land for each Indian family of four. This has not been resolved. The Indian people have also been guaranteed the right to hunt and trap under the treaties. There is a feeling among the Indian people that, should they accept the land settlement, which they do not basically want to do—I have yet to hear any Indian person in the north say we want a reservation—would that affect those traditional rights to hunt and trap in the way they have done in the past. I am sorry I cannot give you an answer on precisely how it should be settled. I think it has to be an on-going discussion between the Indian people, their representatives and the federal government.

• 2025

The Joint Chairman (Mr. MacGuigan): Thank you, Mr. Marchand. There will be two other questioners from the Committee and then I will invite comments or questions from the floor. Next is Mr. Dean Gundlock followed by Mr. Lambert. Mr. Gundlock.

Senator Haig: Mr. Chairman, I put up my hand, too, and I would like to ask a question later on.

The Joint Chairman (Mr. MacGuigan): Senator Haig, I did not catch your eye, but if it is possible to work you in I will.

Senator Haig: Thank you.

Mr. Gundlock: Mr. Chairman, I would like to ask Mr. Orange to explain a little further his proposition of an elected council and particularly that of the commissioner. The reason I ask this question is I wonder just what you mean by electing a commissioner as such similar to a mayor in a city or an elected member such as in a rural municipality, and then the council elects within themselves after, or are you thinking of something similar to what we are quite familiar with in our election system, a leader is chosen and he has to be elected.

Mr. Orange: Basically what I am saying, Mr. Chairman, in reply to Mr. Gundlock's question is that very quickly in the Northwest Territories we have to become involved in effect in the party system whereby the leader of the party is the responsible leader of the government and has the responsibility for administering and carrying out the programs. My thought is that ultimately we will become a province, all of the territories or part of the territories, and in order to develop towards provincial status in this respect we must have a system which is equivalent to what we know in Southern Canada, on the outside, paralleling

[Interpretation]

les régler, à l'avenir, ou quelle est la procédure que vous recommandez?

M. Orange: Monsieur le président, pour répondre à la question de M. Marchand, il ne fait pas de doute qu'il nous reste certaines obligations à remplir conformément aux traités 8 et 11. Il y a 12 ans déjà on avait proposé un règlement qui a été rejeté par la suite par le gouvernement, à tort ou à raison. Pour résoudre ces traités, ce qui, je l'espère, marquerait le premier pas dans l'établissement de liens amicaux avec les peuples qui vivent dans le Nord, pour y entamer des négociations et des discussions pour déterminer exactement dans quelle situation les Indiens du traité se trouvent à l'heure actuelle et la façon dont ils veulent résoudre ce problème? Il est très simple de dire aux membres du Comité que la question en litige c'est la question de la terre. Dans le traité on mentionne environ un mille carré de terre par famille indienne de 4 personnes. Ceci n'a pas été réglé. Le traité accorde également au peuple indien le droit de chasser et d'attraper des animaux au piège. Le peuple indien estime qu'au cas où ils accepteraient le règlement touchant la terre ce qu'ils ne sont pas prêts à faire essentiellement, (je n'ai jamais entendu d'Indiens du Nord dire qu'ils voulaient avoir une réserve) cela entraînerait des conséquences pour les droits traditionnels de chasser et d'attraper les animaux au piège comme ils l'ont fait par le passé. Je regrette, je ne puis vous donner une réponse précise sur la façon de résoudre ce problème. Je pense qu'il faudrait une discussion continue entre les Indiens et le représentant et le gouvernement fédéral.

Le coprésident (M. MacGuigan): Merci monsieur Marchand. Deux autres membres du Comité vont poser des questions et j'inviterais ensuite les personnes de la salle à faire des commentaires. Le prochain est donc M. Dean Gundlock suivi de M. Lambert. Monsieur Gundlock.

Le sénateur Haig: Monsieur le président, j'ai levé la main également j'aimerais prendre la parole un peu plus tard.

Le coprésident (M. MacGuigan): Monsieur Haig je n'ai pas vu votre main et si c'est possible je vous laisserai la parole plus tard.

Le sénateur Haig: Je vous remercie.

M. Gundlock: Monsieur le président, j'aimerais demander à M. Orange d'expliquer un peu plus qu'il propose les élections du conseil et en particulier pour le Commissaire. La raison pour laquelle je pose la question est que je me demande si vous avez l'intention d'élire un Commissaire qui serait un peu comme le maire d'une ville ou un membre élu comme dans une municipalité rurale et le Conseil choisirait ensuite parmi les membres élus qui seraient commissaire ou envisagez-vous quelque chose qui nous soit assez familière dans nos systèmes d'élection à un chef choisi qui doit être élu.

M. Orange: Essentiellement, monsieur le président ce que je dis pour répondre à la question de M. Gundlock, dans les territoires du Nord-Ouest nous avons commencé à nous intéresser aux systèmes de partis où le chef du parti et le chef du gouvernement est chargé de l'administration des programmes. Je pense que nous finirons par devenir une province qui groupera tous les territoires ou une partie du territoire et pour pouvoir arriver à vous tenir le statut provincial nous devons avoir un système qui corresponde d'apparence celui du Sud du Canada soit parallèle à celui des provinces et au système fédéral. C'est la raison pour